



Cour de France.fr / Individus, familles, groupes / Famille royale / Etudes modernes / Bathilde (vers 630-680)

**Emmanuelle Santinelli**

## **Bathilde (vers 630-680)**

Notice de dictionnaire. Source : SIEFAR

**Extrait du 'Dictionnaire des femmes de l'ancienne France', dictionnaire en ligne édité par la SIEFAR (<http://siefar.org/dictionnaire/fr/Accueil>)**

### **Notice de dictionnaire**

Née vers 630, esclave d'origine anglo-saxonne achetée par Erchinoald, maire du palais de Neustrie, Bathilde épouse, probablement en 648 (et au plus tard en 651), le roi Clovis II (639-657), aux côtés duquel elle joue un rôle non négligeable. Elle en a trois fils Clotaire III, Childéric II et Thierry III, encore mineurs à la mort de leur père. Bathilde en retire une autorité plus importante, exerçant le pouvoir royal au nom de l'aîné qui succède à son père dans le royaume de Neustrie-Bourgogne. Elle bénéficie alors du soutien de puissants prélats, parmi lesquels figurent Éloi, Ouen et Chrodebert, évêques respectifs de Noyon-Tournai, Rouen et Paris, et elle s'appuie sur les communautés monastiques, auxquelles elle fait de larges concessions, confirmant leurs privilèges et leur accordant l'immunité. Elle s'attache, en outre, à contrôler les désignations épiscopales (Genès à Lyon, Léger à Autun, Erembert à Toulouse et probablement Sigobrand à Paris), à réformer les principaux monastères (Saint-Denis, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Médard de Soissons, Saint-Pierre-le-Vif de Sens, Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Martin de Tours) et à interdire la simonie, autant d'interventions tant dans le domaine religieux que dans le domaine politique : ils lui permettent, en effet, de récompenser ses fidèles, de gagner leur reconnaissance, et d'assurer par leur intermédiaire le contrôle territorial du royaume...

[Lire la suite \(SIEFAR\)](#)